

Animateur de séance : M. Jean-Charles Guiguen
Secrétaire de séance : M. Philippe Brandy
Membres présents : MM. Philippe Andrieux, Georges Bermejo, Patrick Bourabier, Manuel Pinaud, Jean-Jacques Raboisson, Alain Vedrenne
Membres excusés : MME. Autexier Véronique,
M. Renon Bruno
**Membre absent
et non excusé :** Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard, que le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District).

Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités,
- Civilités,
- Informations de l'animateur.

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Etudes des forfaits et amendes,
- 2 : Homologation des rencontres.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

4° Questions et informations diverses

1- INTRODUCTION

- **Accueil** : Néant.
- **Formalité** : Le PV N° 38 ([Lien](#)) de la réunion de la Commission des Compétitions Seniors (CCS) en date du 14/05/2025 est approuvé, sans modification.
- **Civilités** : Néant.
- **Informations de l'animateur** : Néant.

2- SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Etude des forfaits et amendes :

D3 – Poule A

Brigueuil Fc (**2^{ème} forfait**) du 18/05/2025

Amende de **115 euros**, pour forfait lors des 3 dernières journées de championnat (toutes catégories) en application des Tarifs généraux 2024/2025

D4 – Phase 2 – Niveau 1 - Poule D

Es Linars 3 (**2^{ème} forfait**) du 18/05/2025

Amende de **115 euros**, pour forfait lors des 3 dernières journées de championnat (toutes catégories) en application des Tarifs généraux 2024/2025

D4 – Phase 2 – Niveau 1 - Poule D

Js Garat Sers Vouzan 2 (**1^{er} forfait**) du 18/05/2025

Amende de **115 euros**, pour forfait lors des 3 dernières journées de championnat (toutes catégories) en application des Tarifs généraux 2024/2025

D4 – Phase 2 – Niveau 2 - Poule B

Us Bandiat Foot 3 (**2^{ème} forfait**) du 18/05/2025

Amende de **115 euros**, pour forfait lors des 3 dernières journées de championnat (toutes catégories) en application des Tarifs généraux 2024/2025

D4 – Phase 2 – Niveau 1 - Poule B

Elan Charentais 2 (**2^{ème} forfait**) du 18/05/2025

Amende de **115 euros**, pour forfait lors des 3 dernières journées de championnat (toutes catégories) en application des Tarifs généraux 2024/2025

D4 – Phase 2 – Niveau 1 - Poule C

Ac Gond Pontouvre 2 (**1^{er} forfait**) du 18/05/2025

Amende de **115 euros**, pour forfait lors des 3 dernières journées de championnat (toutes catégories) en application des Tarifs généraux 2024/2025

D4 – Phase 2 – Niveau 1 - Poule D

Chantillac Us (**1^{er} forfait**) du 18/05/2025

Amende de **115 euros**, pour forfait lors des 3 dernières journées de championnat (toutes catégories) en application des Tarifs généraux 2024/2025

CR7 – Poule A

Chabanais Fc 3 (**3^{ème} forfait**) du 18/05/2025

Amende de **115 euros**, pour forfait lors des 3 dernières journées de championnat (toutes catégories) en application des Tarifs généraux 2024/2025

Supplément forfait général de **77 euros** en application des tarifs Généraux 2024/2025

CR7 – Poule A

Fc St Maurice Manot 2 (**2^{ème} forfait**) du 27/04/2025

Amende de **115 euros**, pour forfait lors des 3 dernières journées de championnat (toutes catégories) en application des Tarifs généraux 2024/2025

CR7 – Poule B

Fcc Isle Espagnac 3 (**3^{ème} forfait**) du 18/05/2025

Amende de **115 euros**, pour forfait lors des 3 dernières journées de championnat (toutes catégories) en application des Tarifs généraux 2024/2025

Supplément forfait général de **77 euros** en application des tarifs Généraux 2024/2025

CR7 – Poule C

St Séverin Palluau 3 (**2^{ème} forfait**) du 18/05/2025

Amende de **115 euros**, pour forfait lors des 3 dernières journées de championnat (toutes catégories) en application des Tarifs généraux 2024/2025

Décision 1 : La Commission valide les forfaits et les amendes

2 – Homologation des rencontres :

Décision 2 : La Commission homologue les rencontres des Championnats Seniors et CR7 des 17/05/2025 et 18/05/2025/05/2025, sous réserves des dossiers en instruction auprès des commissions ad hoc.

3- SUJET(S) « POUR INFORMATION »

Vérification des points et des classements dans les différents championnats Seniors et CR7

La commission a procédé à une première vérification de la comptabilisation des points des équipes et des classements, arrêtée à la date du 21/05/2025.

Etude des montées et des descentes

La commission a procédé à une première étude quant aux accessions et rétrogradations en fin de saison 2024/2025.

Champions Div's

La CCS rappelle que les finales Champions Div's ont été réservées aux équipes qui participent au championnat D4 – Phase 2 – de Niveau 2 et à celles évoluant dans le CR7.

Les finales se dérouleront sur les installations du stade de la Rochefoucauld (Stade Bel Air) **le samedi 24 mai** aux horaires suivants :

- Champions Div's CR7 : 15H00
 - Cs Leroy 4 / Ent Foot 16 2
- Champions Div's 4D – Phase 2 – Niveau 2 : 17H00
 - : Fc St Hilaire de Barbezieux 2 / Us Bouex 2

Dates pour la saison 2025/2026

Date d'ouverture des engagements des Championnats Seniors et CR7 : **Mardi 10 juin 2025**,

Date limite des engagements des Championnats Seniors et CR7 : **Lundi 21 juillet 2025**,

Date de publication des Poules (D1, D2, D2, D4 et CR7) : **Lundi 4 août 2025**,

Date de publication des Calendriers D1 à D4 et CR7 : **A définir (dans l'attente de la parution des calendriers de la LFNA).**

4- QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

1° - Etude des courriels/courriers reçus

- Fcc Isle Espagnac, du 16/05/2025, pris note,
- Fc Chabanais, du 18/05/2025, pris note,
- Fc Brigueuil, du 18/05/2025, pris note,
- Es Elan Charentais, du 18/05/2025, pris note,
- Ac Gond Pontouvre, du 17/05/2025, pris note,
- Us Chantillac, du 17/05/2025, pris note,
- Us Bandiat Foot, du 17/05/2025, pris note,
- Fc St Maurice Manot, du 17/05/2025, pris note,
- Js Garat sers Vouzan, du 16/05/2025, pris note,
- Ent St Séverin Palluau, du 16/05/2025, pris note,
- Es Linars, du 16/05/2025, pris note,

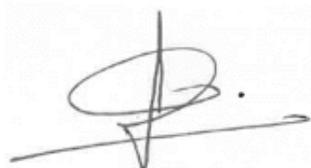
RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 21/05/2025

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°38 du 14/05/2025	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Etude des forfaits et amendes	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Homologation des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

La prochaine réunion (**RESTREINTE**) est fixée au mercredi 28/052025 à 17h15

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h45

L'animateur,
Jean-Charles Guiguen



Le Secrétaire
Philippe Brandy

